



Jeux sportifs entre le singulier et l'universel Éléments de dialogue ou de choc des cultures

TORKI AHMED

MAITRE ASSISTANT

ahmedtorki72@yahoo.fr

Introduction

En dépit d'une différence de siècles, de civilisations, les hommes ont toujours donné au jeu une partie agréable de leur existence. L'histoire atteste aisément la permanence des jeux. Les peuples d'Europe occidentale n'ont cessé de pratiquer les jeux physiques. Gaulois, avant et après la conquête romaine, Germains, celtes, ont connu de multiples formes de compétition physique, affirme Ulmann, l'auteur poursuit: «on n'aura aucune peine à les retrouver chez les primitifs, chez les arabes ou les japonais des temps très reculés ou chez les aztèques». (Ulmann.J, 1993, p161)

Selon Parlebas, le jeu est un phénomène social manifestement complexe qui possède de multiples facettes), L'auteur affirme que de nombreux auteurs ne se soucient que d'une seule et ignorent les autres, ce qui les conduit à des interprétations déséquilibrées et parfois discutables, il ajoute que l'étude des pratiques ludiques a donné lieu à des dissertations littéraires ou philosophiques qu'a des recherches ancrés sur le terrain. (Parlebas. P, 2003)

Située entre deux conceptions paradoxales notre quête essayera de mettre en lumière une autre facette de ce phénomène, qui constitue un monde à part, à la fois pour l'enfant que pour l'adulte.

En 1887 Jean Audry affirmait: « les jeux de l'enfance, du **peuple** surtout, sont les mêmes à Paris, à Londres à Petersburg, au Caire, à Constantinople, à Ispahan et à Pékin ». (Parlebas. P, 2003)

Selon l'auteur, les jeux seraient identiques dans tous les endroits de la planète, il ajoute: «ce qu'il y'a de plus étonnant, ces jeux sont absolument les mêmes que ceux qui amusaient les enfants dans les rues de Cusco sous les Incas, à Bagdad sous les califes, dans Rome, dans Memphis, dans Athènes et dans Persépolis» . (Parlebas. P, 2003).

Cette idée partagée par la plupart des auteurs, se retrouve à la plume de Rabecq-Maillard, en affirmant: «l'universalité des jeux», elle souligne que: «ce fait qu'à Shanghai comme à Paris, les enfants jouent à cache-cache, aux petites paquettes, au chat et à la souris, devraient amener les hommes à mesurer l'inanité des frontières en leur montrant qu'il existe, sans toutes les latitudes, de profondes tendances communes à toute l'espèce humaine». (Parlebas. P, 2003).

Dans une approche antagoniste, Jean Marie Brohm, sociologue politique de sport, avance: «on constate l'extension tendancielle des pratiques sportives compétitives à toutes les formations sociales de la planète où elles renforcent les pratiques culturelles locales,

autochtones (procès impérialiste d'imposition du sport par la colonisation et occultation répressive des pratiques corporelles des peuples dominés; Folklores, rites, jeux populaires...». (Gleyse .J, 2004).

Cette approche est adoptée par beaucoup d'autres chercheurs, très récemment, dans un ouvrage intitulé: «Sociologie du sport. Perspectives internationales et mondialisation», Joseph Maguire, insiste sur le fait que le sport n'a pas échappé à l'ouverture progressive des frontières politiques, culturelles, économiques et mondialisation entre les états depuis la fin du 19^{ème} siècle.

Il estime toute fois qu'il ne faut pas surestimer le processus d'uniformisation des pratiques et des représentations, qui est censé en avoir découlé. Il conclut: «l'image du sport, facteur d'intégration, d'une part, d'égalité et de respect de l'autre, et les imaginaires qui y sont liés seraient ainsi erronées, la mondialisation ayant accru les inégalités économiques dans le champ sportif; quant à la diffusion des valeurs cosmopolitiques, elle aurait favorisé les affirmations, et parfois des replis identitaires et culturels». (Maguire.J, 2008).

Arrivé à ce constat, marqué par une divergence flagrante, notre problématique s'articulera autour des questions suivantes:

- *Quel crédit peut-on accorder à cette conception universaliste des jeux sportifs ?*
- *Quelle est la place des jeux sportifs dans le processus du dialogue entre le singulier et l'universel?*

Classification des jeux sportifs :

«Le jeu sportif est une situation motrice d'affrontement codifiée, dénommée «jeu «ou sport par les instances sociales, un jeu sportif est défini par son système de règles qui en détermine la logique interne». (Parlebas. P, 2003, p196). Faisant référence au critère de l'institution, Parlebas distingue deux catégories de jeux :

La catégorie des jeux sportifs institutionnels et la catégorie des jeux sportifs traditionnels.

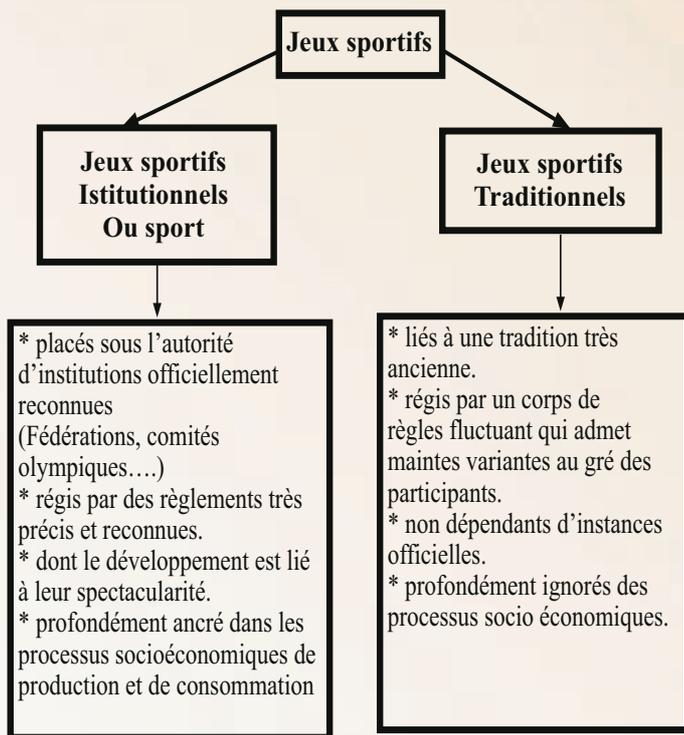


Figure 01 : Les deux grandes catégories de jeux sportifs selon Parlebas. (Parlebas. P, 1998, p196)

Parmi les deux catégories de jeux sportifs, la catégorie la plus formelle, la plus spectaculaire et la plus médiatisée est sans doute celle des jeux sportifs institutionnels (sport), et plus particulièrement, le sport de haut niveau, dont les manifestations sont capables de mobiliser un très grand nombre de nations (jeux olympiques, coupes et championnats du monde.....)

Le statut institutionnel du sport, exprimé par une très grande capacité de mobilisation et de diffusion est signifié par l'intervention d'instances puissantes (fédérations internationales, comités olympiques....), disposant d'énormes moyens humains et matériels. Cette reconnaissance institutionnelle tend vers la mondialisation des jeux sportifs adoptés. (Parlebas. P, 2003, p196). Lorsque l'on s'éloigne de ce pôle institutionnel, une motricité plus intimiste apparaît, représentée par les jeux traditionnels.

Cette catégorie est constituée de tous les jeux sportifs qui n'ont pas le statut institutionnel.

Comme dans tout autre jeu, c'est le système de règles qui représente la matrice fondamentale du jeu traditionnel. Mais alors que dans le jeu institutionnel les règles sont arrêtées par une instance centralisatrice, à l'intention du monde entier, le jeu traditionnel laisse à la tradition le soin de transmettre ses codes et ses rituels.

Il s'en suit que le système de règles subit l'influence des groupes qui le mettent en œuvre et des régions dans lesquels il se déploie. La géographie locale, les caractéristiques du terrain, les coutumes du cru vont intervenir. (Parlebas. P, 2003, p196).

Jeux sportifs, éléments d'identification culturelle.

Marcel Mauss, annonce dans « techniques du corps »: «chaque société a ses habitudes bien à elle», qui correspondent ajoute-t-il à des façons d'agir non naturelles mais acquises, à des « montages symboliques » qui créent, des «habitus» liés étroitement aux valeurs de la société d'appartenance.

L'habitus souligne Mauss, est établie par « une série d'actes montée chez les individus, non pas seulement par lui même, mais par toute son éducation, par la société dont il fait partie, à la place qu'il y occupe ». Parlebas. P, 2003.

Pour Bourdieu, il n'est pas plus question de considérer les pratiques comme une reproduction automatisée du système, « une réaction mécanique directement déterminée».

La médiation de l'habitus est introduite en tant qu'ensemble de dispositions produit à partir des conditions sociales et producteur de pratiques. L'objet sociologique, collectivement partagé, résulte de la dynamique entre trois niveaux : les pratiques telles qu'elles sont générées par l'habitus tel qu'il est lui-même produit par les structures objectives. Cette dynamique rendue possible par l'habitus défini comme « principe générateur durablement monté d'improvisations réglées » autorise les stratégies possibles de l'individu à partir de ses dispositions acquises socialement :

capacité d'invention, sens du jeu, logique de l'à peu près ou du flou... (J.L. Canal.2000).

Marcher, défiler, jouer, sont des actes moteurs appris et non spontanés qui diffèrent sensiblement d'une société à l'autre et d'une classe sociale à l'autre.

Les groupes sociaux se distinguent autant par leurs jeux que par leurs langues, écrit Parlebas, le lancer de tronc d'arbre écossais, le base-ball américain, le cricket anglais, la pelote basque, la course de pirogue Africaine ou le bozkashi afghan sont des pratiques aussi distinctives que les formes de d'habitat et les structures de parenté, ajoutait-il, en proposant une ethnologie de la motricité (ethnomotricité); c'est-à-dire le champ et la nature des pratiques motrices considérés sous l'angle de leur rapport à la culture et au milieu social dans lesquels ils sont développées.

Le jeu corporel n'apparaît donc pas comme une frivolité passe-partout, il participe, Selon l'auteur, l'identité culturelle de chaque communauté, qui met en scène des scénarios ludiques originaux intimement liés à ses modes de vie propres, à ses croyances et ses passions. (Parlebas. P, 2003).

Genèse du sport moderne et influences culturelles

C'est en Angleterre qu'il faut chercher les origines du sport, selon Ulmann, en soulignant que des différences qui ne sont pas minces séparent le sport moderne de l'antique, quoi que le sport moderne a tout naturellement effectué sa liaison avec les jeux olympiques. (Parlebas. P, 1998, p335).

Entre les jeux de l'antique Olympie et le sport moderne, nulle discontinuité véritable. Mais les jeux physiques n'ont constitué aucun privilège des races et des nations, ajoute l'auteur, en dégageant une interrogation sociologique sur la distribution sociale des pratiques: comment se fait-il- que certains sports paraissent plus légitimes et plus distingués que d'autres? (Parlebas. P, 1998, p 356).

De l'analyse d'Ulmann ressort une conclusion très forte: le sport est une création sociale, historiquement datée et située,

éventuellement sujette à transformation du contexte d'accomplissement. Le sport moderne est une invention anglaise.

Ce lien géographique du sport moderne et sa dépendance à l'égard des modes de productions capitalistes a été relevé par de nombreux auteurs, dont la perspective libérale favorise la franche compétition, la libre circulation des personnes, la soumission aux lois de la concurrence et du marché. (Parlebas. P, 1998, 356).

A la fin du XIXe siècle et au début XXe siècle la référence au modèle Anglais emprunte deux voies très différentes, certains ne retiennent que son pragmatisme et encensent l'homme d'action qu'il promeut, alors que d'autres dénoncent, la trop grande place qui est accordée aux exercices du corps et les dangers qui accompagnent les pratiques sportives. (Molaro.C, 1993, p69).

Selon Brohm, l'introduction des techniques productives modernes de l'économie, notamment l'économie de marché, a entraîné la déperdition des jeux traditionnels. Cette déperdition, poursuit-il est aussi la résultante de l'introduction de l'état moderne en générale, rompant ainsi avec les socles des mœurs, pratiques, usages spécifiques des communautés africaines, et conduisant à un important déséquilibre culturel et socioéconomique. Parmi les perturbations générées, les plus marquantes ont été celles tendant à désacraliser le pouvoir et celles à bases économiques. La dégradation de la fonction de chef, intercesseur entre les ancêtres et les vivants, a certainement influé sur les pratiques traditionnelles en les désacralisant à leur tour. (Fates .y,1994, p181).

Dans le champ scolaire l'influence anglaise se traduit par le renforcement d'un nationalisme culturel, et que le sport va servir de repoussoir, un repoussoir qui contribuera d'autant à définir l'identité de l'éducation. La construction de l'éducation physique rencontre donc originalement l'affirmation de ce qu'elle ne veut pas être. C'est dans l'établissement de ses marges, de ses limites, que l'EPS se circonscrit, apparaît. Il s'agira de dénoncer l'excès sportif dans les effets néfastes qui l'accompagnent et dans les valeurs non acceptables

qu'il véhicule, pour qu'en retour devienne possible la définition d'une pratique corporelle souhaitable. (Molaro.C, 1993, p68).

Dans un article intitulé : »Colonisation ou métissage dans les pratiques corporelles, Jacques Gleyse, démontre que la langue est un vecteur de colonisation anglo-saxon dans le domaine des pratiques physiques, en s'appuyant sur une étude historiographique, herméneutique et qualitative des manuels français d'éducation physique et sportive, l'étude montre qu'un changement de lexique profond s'opère entre 1891 et 1930-35 avec l'introduction de quelques terme anglais à la place de termes français, ce que l'auteur qualifie de colonisation linguistique, selon le même auteur la publication de multiples ouvrages de vulgarisation, d'encyclopédies des sports, mais aussi de journaux sportifs contribue a ce processus de colonisation. (Gleyse .J, 2004).

Les sports anglo-saxons, en règle générale, n'ont pas été touchés par le phénomène de métissage langagier, dénotant ainsi davantage une soumission à l'ordre établi par la langue anglaise et à sa domination hégémonique, ce qui semble bien moins vrai pour les pratiques corporelles venues d'Orient ou d'Afrique. De ce point de vue, il faut noter qu'aucune pratique corporelle venant du Moyen-Orient, d'Inde, de Chine, d'Afrique ou des civilisations amérindiennes n'a été intégrée à l'ensemble des pratiques physiques, aussi bien en Education physique que dans la société avant l'extrême fin du XXe siècle (pas avant 1967). (Gleyse .J, 2004).

En ce qui concerne les pratiques orientales, arabes, berbères, kabyles..., il est extrêmement intéressant de constater que la plupart des historiens algériens, marocains ou tunisiens des pratiques physiques (voir les communications des Entretiens de l'INSEP en Mai 2002 non encore publiées) ne sont pas en mesure de réaliser une histoire des pratiques corporelles moyen-orientales, maghrébines ou autres. Seule est réalisable, dans l'état actuel des travaux et des archives, une histoire de la colonisation ou des implantations des pratiques sportives (vers 1910) ou antérieurement militaires amorosiennes (à partir de 1880) dans les colonies françaises d'Afrique du Nord les départements ou protectorats nord-africains. Les jeux traditionnels arabes, berbères

ou kabyles sont comme effacés de l'histoire, pourtant brillante, par exemple, du khalifat de Cordoue. (Gleyse .J, 2004).

Au carrefour des civilisations: du métissage au contre modèle?

Certains pensent que grâce à la mondialisation, les jeux sportifs et plus particulièrement le sport permet à des joueurs de cultures et de langues différentes d'interagir sur le champ ensemble et d'engager un dialogue corporel harmonieux. Incapables de se comprendre par le verbe, ces pratiquants arrivent à communiquer par l'action motrice qui constitue un autre langage universel.

Pour d'autres, cette véritable universalisation de la culture impliquerait en tous lieux un processus de métissage qui viserait à redéfinir les pratiques corporelles en fonction de la spécificité d'un groupe socioculturel, ce qui n'est le cas aujourd'hui que pour de très rares exceptions. (Gleyse .J, 2004).

Penser le métissage exige probablement de rompre avec des présupposés ne voyant en lui que des bienfaits nés des rencontres avec des cultures autres, indépendamment des contradictions qu'elles peuvent générer. Tenter de comprendre du point de vue des sciences sociales « la pensée métisse », exige de se différencier à la fois du projet de l'économie libérale attribuant à la culture métisse des valeurs marchandes produites par les mélanges de genres qui la transforment en culture de masse (la world music ou la world culture) et de l'idéologie naïve d'une vision humaniste emportée par l'enthousiasme antiraciste qu'elle appelle. Penser le métissage culturel, ce n'est certes pas renoncer à son caractère fécond ou à l'humanisme qu'il porte, mais c'est montrer qu'il génère des tensions et des conflits, parfois bien éloignés de l'imaginaire angélique sur lequel se construit le sens commun et que les industries culturelles exploitent pour l'imposer à la planète entière. (Le Pogam .Y, 2008).

Dès lors, les jeux sportifs, par leur médiateur qu'est le corps, peuvent rendre compte de la dynamique du métissage et de l'antimétissage ainsi que de leur usage politique. Tantôt les pouvoirs politiques exacerbent les différenciations, tantôt idéalisent les fusions. Ainsi, l'équipe de France de

football « blacks-blancs-beurs » victorieuse de la Coupe du Monde en 1998 a pu idéologiquement magnifier le dépassement des origines des joueurs par une identification sportive, et des projets de rencontre de football entre les enfants israéliens et palestiniens émergent comme symbolique de la création de liens que les contextes politiques rendent pour l'instant impossibles. (Le Pogam .Y, 2008).

De nombreuses recherches socio-historiques sur les pays colonisés (Maghreb, Afrique essentiellement) ont montré toute la complexité des relations entre la culture coloniale et la culture colonisée, que le sport importé révélait, soit dans la séparation des populations soit dans leur rapprochement, soit encore dans les luttes politiques et idéologiques dont il était le vecteur ou dans la place qui était faite aux pratiques traditionnelles autochtones dans la situation d'une hégémonie sportive conquérante. (Le Pogam .Y, 2008).

Le constat que la déculturation en Afrique et dans le tiers monde en général n'est pas due à la supériorité culturelle de l'occident, mais à sa supériorité matérielle, a entraîné une véritable volonté de révision ou de changement actuel sur le plan ludo-moteur. L'imposition de la culture mondiale qui s'est généralisée et a gommé les différences entraîne un certain désir de retour au source. Au milieu des années 70, devant l'échec du système éducatif moderne ainsi que le peu d'utilité du sport d'élite, un nouveau courant est né, et voulant retourner aux sources en particulier aux traditions de jeux et de mouvement de la culture originelle. En Algérie, l'éconographie, les témoignages des personnes âgées (traditions orales) font référence même secondairement aux activités corporelles traditionnelles, dont certains ont aujourd'hui disparu : El Koura , lame afra , lisahara (tir en cible), le maniement du matrag (baton) pratiquées dans les régions Ouest, ont été régénérées ces dernières années et intégrées a coté d'autres jeux au premier festival des arts populaires en 1985 ,une véritable recherche d'une mémoire volée qui doit se continuer . (Fates .y,1994, p183).

Malgré les nombreuses difficultés pour la restauration des activités physiques et sportives traditionnelles dans le système national de culture physiques et sportives, les décideurs algériens

ont tenté de réactiver les sports d'essence nationale, totalement étouffés par la colonisation, conformément à la politique d'oppression qui touchait particulièrement la personnalité algérienne ainsi la quête d'identité de l'Algérie va prendre en compte tous les indicateurs.

L'identification du capital des techniques corporelles spécifiques et l'élaboration d'un répertoire des exercices traditionnels sont une forme d'une manifestation singulière du peuple algérien et en même temps un moyen d'attirer l'attention de l'autre sur lui. (Fates .y, 1994, p189).

Il est à noter que dans certains pays d'Asie et en chine il existe de véritables jeux nationaux, des sports traditionnels, comme ceux des minorités chinoises à titre d'exemple qui regroupent des milliers d'athlètes représentant 55 nationalités de 29 provinces, régions autonomes et municipalités. Six sport traditionnels, course à cheval, course de chèvre, lutte chinoise, tire à l'arc, tir à l'arbalète, lancer de pétard, constituent le programme officiel tandis que 115 autres épreuves étaient organisé à titre démonstratif. Au Sri Lanka, les populations pratiquent le football sur des éléphants.

En Iran, depuis quelque temps, on assiste au renouveau d'un art et sport national très ancien, le Euryhalin, dans sport, art matériel exercice physique et spirituel, entraînement, tout ceci à la fois encouragé par la république islamique. (Fates .y,1994, p189).

Conclusion:

Une conception universaliste des jeux sportifs restera à nos yeux une chimère qui s'oppose dans son essence avec les lois de la nature qui nous a toujours offert la diversité et la différence dans toutes ses formes. Dès lors, la place des jeux sportifs dans le dialogue universel demeura un élément clé à travers la dynamique du rapport avec l'altérité.

Dans le contexte actuel le jeu sportif, à travers toutes les valeurs et représentations symboliques qu'il véhicule, doit jouer son rôle pour assurer ce droit a la diversité, à la différence et la volonté d'être. L'Afrique et le monde arabe recèlent de riches potentialités en activités physiques

traditionnelles qui peuvent être des vecteurs de repositionnement et réhabilitation culturelle.

La revendication Arabo-Africaine concernant l'ajustement culturel est certes légitime, mais comme elle l'a magistralement montré par son métissage dont elle est une véritable messagère, elle ne doit pas rompre totalement avec le sport mondial. Néanmoins elle peut trouver des solutions africaines de rechange et les jeux sportifs traditionnels ne doivent plus être considérés comme une culture de pauvre, un sport au rabais n'ayant pas de légitimité de représenter une culture proprement vernaculaire.

Bibliographie:

- 1- Ulmann. J. Corps et civilisation. Librairie philosophique J. Verin. France. 1993. p16
- 8- P. Parlebas. Jeux, sports et société. Lexique de praxéologie. Insep. Paris. 1998. p196
- 3- Molaro. C. Identité de l'éducation physique et influence culturelle Anglaise, in: L'identité de l'éducation physique scolaire entre l'école et le sport. JP Clément, M Herr, P Boyer - 1993 - Editions AFRAPS, Clermont-Ferrand. p69
- 4- Fates. Y. Sport et tiers monde. Presse universitaire de France. 1994. p181

Sites internet:

- 1- Parlebas. Pierre « Le destin des jeux : Héritage et filiation », Socio-Anthropologie, N°13, Jeux / Sports, 2003, [En ligne], mis en ligne le 15 novembre 2004. URL : <http://socioanthropologie.revues.org/document173.html>. Consulté le 14 Avril 2008.
- 2- Jacques Gleyse. Colonisation ou métissage dans les pratiques corporelles : le « texmex » ou le « hamburger » ? L'exemple de l'éducation physique en France, Corps et culture, N6/7, 2004, en ligne, <http://corpsetculture.revues.org/document860.html>. consulté le 10 Mai 2006.
- 3- <http://www.cairn.info/revue-staps-2007-1-page-131.htm>. consulté le 14 Avril 2008.
- 4- J.-L. Canal. Ethnographie d'une classe de 6e en éducation physique et sportive. Corps et culture, N5, 2000, en ligne. <http://corpsetculture.revues.org/document672.html>. consulté le 21 Janvier 2004.
- 5- Y. Le Pogam. Corps, sports et métissages, Corps et culture, N6/7, 2004, en ligne 6/7 2004, en ligne. <http://corpsetculture.revues.org/document799.html>. consulté le 05 mai 2008.